

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU SITE DE NOTRE-DAME
ET DE SES ENVIRONS**

11, quai aux Fleurs 75004 PARIS

Tél. 01 43 25 02 58

Site internet www.site-notre-dame.fr Adresse E.mail info@site-notre-dame.fr

Blog : <http://defensesitenotredame.typepad.fr>

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 6 DECEMBRE 2011**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association s'est réunie le six décembre 2011 à 18 H 30 dans les locaux de l'Institut IPESUP 16-18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 PARIS mis aimablement à la disposition de l'Association par Monsieur LARGUIER Directeur de cet Institut et son associé, Monsieur NOEL . Qu'ils en soient ici remerciés.

En ouvrant la séance, le Président évoque les problèmes de sécurité du quartier qui l'ont amené, en compagnie de Denise CHARENSOL à rencontrer Monsieur Dominique DAGUE nouveau Commissaire central du 4^e arrondissement. Les sujets suivants ont été examinés : surveillance du parvis de Notre-Dame, rondes dans l' Ile Saint-Louis, circulation des cyclistes sur les trottoirs, difficultés de stationnement quai aux Fleurs dues aux cérémonies à la Préfecture de Police et aux nombreux tournages de films. En ce qui concerne ces derniers, si le Commissariat n'a pas compétence pour les autoriser, il peut par contre faire respecter les zones agréées et tout dépassement doit lui être signalé pour intervention. (Tél. 01 40 29 22 07).

Pour ce qui est du projet d'aménagement des berges de la Seine, l'Association a renouvelé sa demande d'essais en grandeur réelle afin de déterminer de façon précise l'impact de ce projet sur la fluidité de la circulation automobile et ses conséquences sur la pollution de l'air de la capitale mais la Mairie de Paris a refusé de donner suite à cette demande.

L'Association a pris contact également avec la Fédération Française du Bâtiment Grand Paris préoccupée par les préjudices que subiront les entreprises qui utilisent les voies express pour leurs activités . En effet, nombre d'entre elles les empruntent journalièrement pour se rendre sur leurs chantiers et se plaignent déjà de la longue durée des trajets nécessaires en raison de la densité actuelle du trafic. Il est certain que les mesures envisagées ne pourront qu'aggraver cette situation.

Bien que 78 % des personnes qui ont consulté le dossier d'enquête publique aient émis un avis défavorable au projet, et malgré les oppositions et réserves formulées par de nombreuses associations et des organismes divers, la commission d'enquête publique a déposé un rapport favorable sous deux réserves concernant la réversibilité de la fermeture de la voie express rive gauche et le port du Gros Caillou. Il convient cependant de ne pas se faire d'illusion sur la portée de ces réserves et ce projet sera poursuivi.